

DIFFICULTÉS LIÉES AU TRAVAIL AU CANADA

Reconnaissance des titres de compétences étrangers



Les nouveaux arrivants peuvent faire face à de nombreux défis au moment de trouver un emploi au Canada. Statistique Canada cerne quatre difficultés liées au marché du travail auxquelles font face les nouveaux arrivants au Canada. Une des difficultés est la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Certains titres de compétences obtenus à l'extérieur du Canada peuvent ne pas être reconnus comme équivalant aux titres de compétences canadiens. C'est souvent le cas en raison de différences contextuelles entre les pays, particulièrement dans les professions réglementées où la santé et la sécurité sont importantes.

La reconnaissance de titres de compétences professionnels et de formation au Canada peut prendre du temps. Les organismes qui évaluent les titres de compétences étrangers comprennent les suivants : organismes d'évaluation des titres de compétences, établissements d'enseignement et organismes de réglementation.

Évaluation des titres de compétences et emplois

Pour certains emplois, principalement les professions réglementées, les nouveaux arrivants devront faire évaluer leurs titres de compétences étrangers.

Il y a deux types d'emplois au Canada : les emplois **non réglementés** et les emplois **réglementés**.

- **Professions non réglementées** : Si vous désirez occuper un poste non réglementé, les employeurs voudront en apprendre plus sur votre scolarité et votre expérience de travail. Ces renseignements peuvent être résumés dans un curriculum vitae. De plus, les employeurs peuvent être intéressés par l'équivalence canadienne de vos titres de formation obtenus à l'extérieur du Canada.

CONSEIL

Une évaluation des titres de compétences coûte de l'argent. Adressez-vous à un organisme de réglementation ou un autre organisme pour déterminer si vous avez besoin d'une évaluation avant de dépenser de l'argent pour une évaluation qui n'est pas requise ou reconnue.

Le marché de l'emploi non réglementé est un excellent endroit pour commencer votre carrière au Canada.

- **Professions réglementées** : L'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences sont habituellement réalisées par un organisme de réglementation.

Évaluation des titres de compétences et la formation continue

Si vous présentez une demande dans un collège ou une université, vous devrez peut-être faire évaluer vos titres de formation étrangers. Cela peut être fait par un organisme d'évaluation des titres de compétences ou par l'établissement d'enseignement en question.

Équivalence canadienne des titres de compétences étrangers

Le gouvernement canadien offre des renseignements sur les processus d'évaluation et de reconnaissance de titres de compétences étrangers par l'entremise du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE). Pour en apprendre davantage, visitez le site Web du BORTCE au www.competences.gc.ca 🇨🇦 ou téléphonez à Service Canada au **1-888-854-1805** ou par TTY au **1-800-926-9105** (au Canada seulement).

Les services provinciaux d'évaluation des titres de compétences évaluent les titres de formation moyennant des frais. L'évaluation vous dira comment votre scolarité se compare aux normes connexes de la province ou du territoire où vous prévoyez vous établir. Une évaluation peut vous aider dans votre recherche d'emploi. Visitez la version en ligne du guide [www.workingincanada.gc.ca] 🇨🇦 pour des liens Web directs aux services provinciaux d'évaluation des titres de compétence.

Évaluation préliminaire

- World Education Services Canada (WES) 🌐 [www.wes.org] peut vous fournir une évaluation préliminaire de l'équivalence de vos titres de compétences, moyennant certains frais.

Organismes qui peuvent vous aider

Il existe des centaines d'organismes qui aident les **nouvel arrivant** à s'adapter à la vie au Canada. Ces organismes peuvent vous aider de nombreuses façons, y compris dans votre recherche d'emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur les organismes qui aident les immigrants, visitez le site de Citoyenneté et Immigration Canada 🇨🇦 [www.cic.gc.ca] et le site de Service Canada 🇨🇦 [www.servicecanada.gc.ca].

Pour une liste de services d'emploi au Québec, visitez le site Emploi Québec 🌐 [www.emploi.quebec.net].